Mail reçu le 04/10/2022 à 17h07

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Nous avons lu avec intérêt le dossier sur l’érosion marine entre la pointe de la Négade et Soulac .
Ces travaux sont nécessaires, nous constatons depuis des années ce phénomène d'érosion au niveau des Dunes de l'Amélie, et si rien n'est fait, le rechargement mécanique de la plage sud de Soulac-sur-Mer ne sera plus efficace.
Nous donnons un avis très favorable à ce projet
Laurence et Olivier TRICHET